



POD | Maatschappelijke Integratie
SPP | Intégration Sociale

FOCUS : DUREE D'OCTROI

2013.2

Septembre 2013

La durée d'octroi :

une nouvelle variable du SPP Intégration Sociale

1. INTRODUCTION

Bart Cockx¹ a mené, en 1997, une étude sur la durée d'octroi de l'aide en Belgique. D'après les observations, la durée était de 4,5 mois pour les hommes et de 7 mois pour les femmes (SPPIS : 201 jours ou 6,6 mois). Il a également été démontré que les personnes appartenant à certains groupes restent plus longtemps dans le système d'aide. Les femmes avec enfants à charge, par exemple, ou encore les hommes célibataires se caractérisent par une plus grande dépendance vis-à-vis de l'aide (voir tableau 5).

Le travail plus récent de Sarah Carpentier² (2011) évoque une durée plus élevée de 8 mois. 28% de la population sous assistance ne dépend de l'aide que pour une courte durée et peut ensuite se (ré)intégrer dans la société. Pour 34%, le CPAS est d'une importance vitale pendant plus de 32 mois (voir graphique 1).

2. ANALYSE DE LA DURÉE D'OCTROI DES BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU D'INTÉGRATION SOCIALE

Pour rappel, les statistiques du nombre de bénéficiaires sont basées sur les demandes de remboursement introduites mensuellement par les 589³ Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) auprès du SPP Intégration sociale (SPP IS). Du point de vue de nos statistiques, une personne est considérée bénéficiaire pour autant que le solde de ses octrois et régularisations d'octroi soit positif sur une période de référence.

Pour un bénéficiaire, il est désormais possible de calculer une durée d'octroi pour chaque type d'aide reçue. Cette durée correspond au nombre de jours d'aide payés dans le mois ou dans l'année. Cette nouvelle variable a fait l'objet de développement dans notre système informatique et nous vous présentons dans la présente note les résultats préliminaires.

¹ Analysis of transition data by the minimum-chi-square method: an application to welfare spells in Belgium, Cockx, 1997

² Uitdagingen van een activerende bijstand die verkleurde, Carpentier, Welzijnsgids, octobre 2011, p. 51-78.

³ Il y a 589 communes en Belgique et un CPAS par commune.

Cette première analyse de la durée d’octroi a été réalisée pour les bénéficiaires du revenu d’intégration sociale (RIS) en particulier. La durée d’octroi a été calculée globalement pour l’ensemble des bénéficiaires et en distinguant selon le sexe, l’âge et la catégorie familiale. Des résultats par cluster de taille⁴ sont également présentés en fin de document.

La présente analyse est la première du genre réalisée au SPP Intégration sociale et permet d’obtenir une première vision de la variable « durée d’octroi ». Elle comporte un certain nombre de limites (voir supra) et nécessite des développements ultérieurs mais elle sert aussi de base de réflexion en vue d’orienter les travaux futurs.

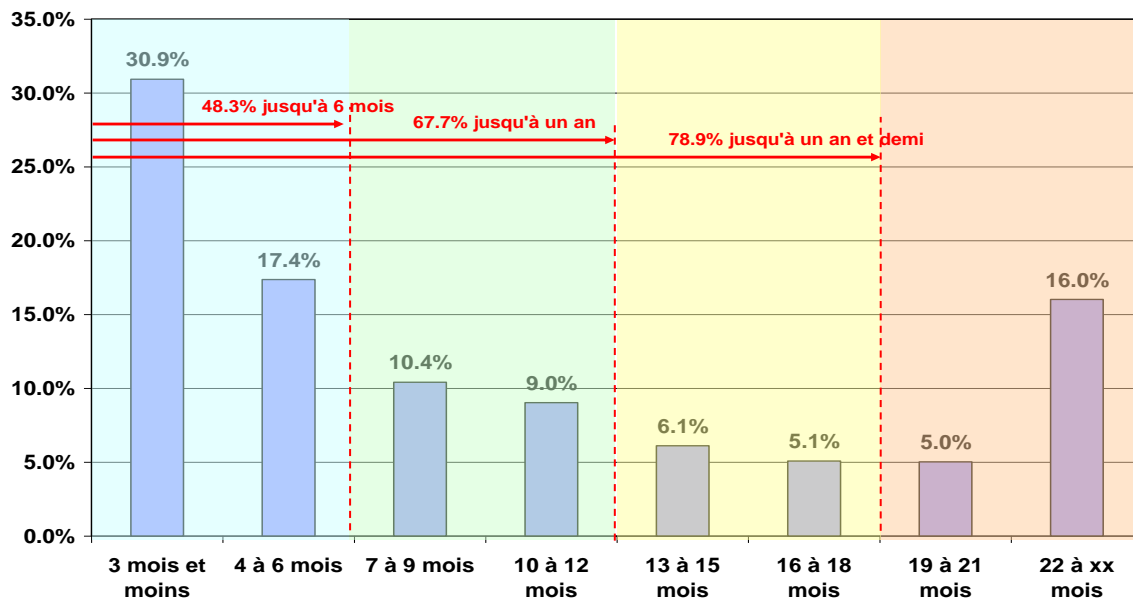
2.1. Bénéficiaires d’un revenu d’intégration sociale de 2002 à 2012

Notre première manière d’analyser les durées d’octroi consiste à répartir l’ensemble des bénéficiaires qui ont bénéficié d’un revenu d’intégration sociale entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2012 selon leurs durées d’octroi réparties en huit tranches comme le montre le graphique ci-dessous. Il est à noter que ces tranches ne correspondent pas nécessairement à des périodes ininterrompues d’aide, une personne peut bénéficier d’un revenu d’intégration sociale de manière discontinue tout au long de son parcours au CPAS. Afin de pouvoir faire certaines comparaisons avec l’étude de l’université d’Anvers⁵, nous avons limité l’échantillon aux personnes qui bénéficient du RIS au plus tôt en janvier 2004 – après une période d’absence d’au moins 2 ans- jusque décembre 2012, et nous avons mesuré la durée d’octroi sur une durée de deux ans à partir de la date d’entrée.

⁴ Pour rappel, les 589 CPAS de Belgique ont fait l’objet d’un regroupement (cluster) en fonction de la taille de la population des communes. Pour plus de détail, voir le [bulletin statistique](#).

⁵ Uitdagingen van een activerende bijstand die verkleurde, Carpentier, Welzijnsgids, octobre 2011, p. 51-78.

Graphique 1 : répartition des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon leur durée d'octroi pendant les deux premières années suivant la date d'entrée.



Cette analyse montre que près de la moitié de cette population (48.3%) ne reste pas plus de 6 mois bénéficiaire du revenu d'intégration sociale, et met en évidence le rôle de tremplin des CPAS dans l'intégration sociale. D'autre part, on voit également qu'il ne reste qu'une petite fraction (16%) des bénéficiaires pour lesquels la réintégration est plus difficile et plus lente (plus de 21 mois).

La population totale de cette distribution des durées d'octroi compte 272.540 personnes. La durée d'octroi moyenne est de 279 jours, la durée médiane est de 201 jours. Et on peut observer également que seulement 1.1% (3.046 personnes) ont reçu le RIS pendant 2 ans complets – et peut être plus longtemps encore.

2.2. Bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale par année de 2002 à 2012

Une deuxième façon d'analyser les durées d'octroi est de regarder comment les bénéficiaires se répartissent chaque année en durée d'octroi complète (365 jours par an) et durée d'octroi incomplète (moins de 365 jours par an).

Les bénéficiaires ayant des durées d'octroi incomplètes sont soit des nouveaux bénéficiaires, soit des personnes quittant le CPAS en cours d'année, soit encore des personnes faisant appel à l'aide du CPAS de manière discontinue en cours d'année.

Cette façon de faire présente la limite que les bénéficiaires qui rentrent au revenu d'intégration après le 1^{er} janvier de chaque année sont de facto considérés en durée

incomplète l'année de leur entrée. De même que ceux qui quittent le CPAS en cours d'année seront considérés en durée d'octroi incomplète l'année de leur sortie. Ceci provoque donc une surreprésentation des durées incomplètes. Néanmoins, comme le montre le tableau ci-dessous, les proportions de bénéficiaires avec des durées d'octroi complètes et incomplètes sont stables au cours du temps.

Tableau 1 : bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon le type de durée d'octroi

Bénéficiaires	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Durée complète	37 972	39 793	40 201	41 658	41 438	42 566	46 047	47 556	47 607	47 775
Durée incomplète	78 644	77 730	78 247	80 388	84 640	89 110	98 330	102 378	99 864	100 351
Total	116 616	117 523	118 448	122 046	126 078	131 676	144 377	149 934	147 471	148 126
Durée complète	32.6%	33.9%	33.9%	34.1%	32.9%	32.3%	31.9%	31.7%	32.3%	32.3%
Durée incomplète	67.4%	66.1%	66.1%	65.9%	67.1%	67.7%	68.1%	68.3%	67.7%	67.7%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

On dénombrait 148 126 bénéficiaires annuels d'un revenu d'intégration sociale en 2012 pour une durée totale de 33 694 724 jours⁶. Parmi ces bénéficiaires, 32,3% avaient une durée d'octroi complète contre 67,7% une durée incomplète.

Tableau 2 : nombre de jours de revenu d'intégration sociale octroyés par an selon le type de durée

Jours d'octroi	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Durée complète	13 975 560	14 658 463	14 770 707	15 279 072	15 154 991	15 554 164	16 811 804	17 362 959	17 381 490	17 472 422
Durée incomplète	12 433 333	12 336 235	12 405 257	12 700 761	13 315 428	13 866 922	15 345 787	16 391 923	16 077 444	16 233 824
Total	26 408 893	26 994 698	27 175 964	27 979 833	28 470 419	29 421 086	32 157 591	33 754 882	33 458 934	33 706 246
Durée complète	52.9%	54.3%	54.4%	54.6%	53.2%	52.9%	52.3%	51.4%	51.9%	51.8%
Durée incomplète	47.1%	45.7%	45.6%	45.4%	46.8%	47.1%	47.7%	48.6%	48.1%	48.2%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

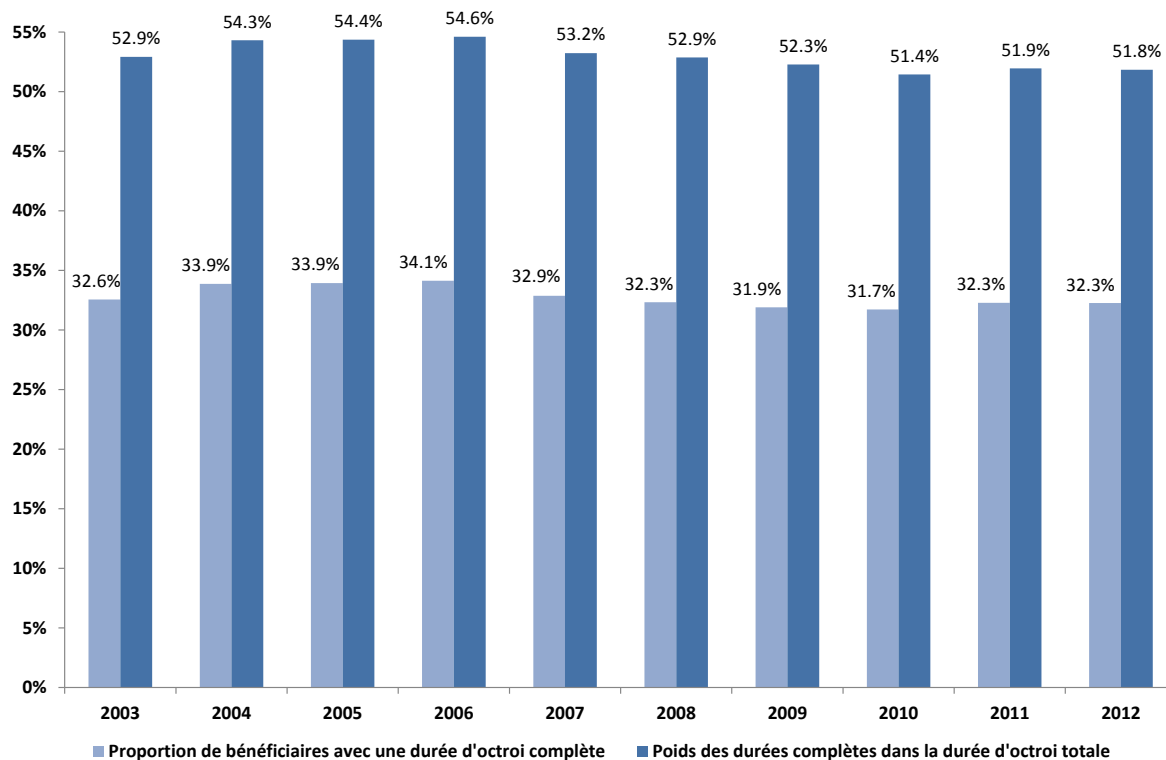
Exprimé en proportion du nombre de jours d'aide octroyés, les 32,3% de bénéficiaires avec une durée d'octroi complète comptaient pour 51,8% du nombre total de jours octroyés en 2012 tandis que les bénéficiaires avec une durée d'octroi incomplète comptaient pour 48,2% du nombre total de jours d'octroi. Ceci s'explique par le fait que les bénéficiaires avec une durée d'octroi incomplète sont deux fois plus nombreux que ceux avec une durée d'octroi

⁶ Il s'agit du chiffre annuel, soit le décompte du nombre de bénéficiaires au cours d'une année. Une personne bénéficiant d'une aide durant plusieurs périodes distinctes au cours d'une même année ne sera comptée qu'une seule fois.

complète mais que leur durée d'octroi est de 162 jours en moyenne, soit un peu moins de la moitié de la durée d'octroi complète.

Comme le montre le graphique suivant, ces proportions ont peu changé depuis 2003 quand 32,6% des bénéficiaires du revenu d'intégration avec une durée d'octroi complète se partageaient 52,9% du nombre total de jours octroyés.

Graphique 2 : proportion de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale avec une durée d'octroi complète – année 2003 à 2012



En moyenne, les bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale avec une durée d'octroi incomplète ont bénéficié de l'aide durant 162 jours par an. Cette durée est assez stable depuis 2003 et varie entre un minimum de 156 jours et un maximum de 162 jours par an.

Tableau 3 : nombre moyen de jours d’octroi pour les bénéficiaires d’un revenu d’intégration sociale avec une durée incomplète.

Durée incomplète	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre moyen de jours d'octroi	158	159	159	158	157	156	156	160	161	162
Quartile 1	61	60	61	61	61	60	61	61	62	61
Médiane	135	137	139	134	134	128	129	140	142	143
Quartile 2	244	244	245	245	245	243	245	249	252	253

La distribution des bénéficiaires avec une durée d’octroi incomplète selon leur nombre de jours d’octroi en 2012 présente une légère concentration sur les durées courtes. En effet, 50% de ces bénéficiaires avaient une durée d’octroi de 1 à 143 jours en 2012 tandis que les autres 50% se répartissaient sur des durées de 144 à 364 jours⁷.

Dans la suite de cette note, nous allons nous intéresser plus particulièrement aux durées d’octroi selon les caractéristiques des bénéficiaires, soit le sexe, l’âge, la catégorie familiale et la nationalité. Nous allons le faire séparément pour les bénéficiaires avec une durée d’octroi complète et ceux avec une durée d’octroi incomplète.

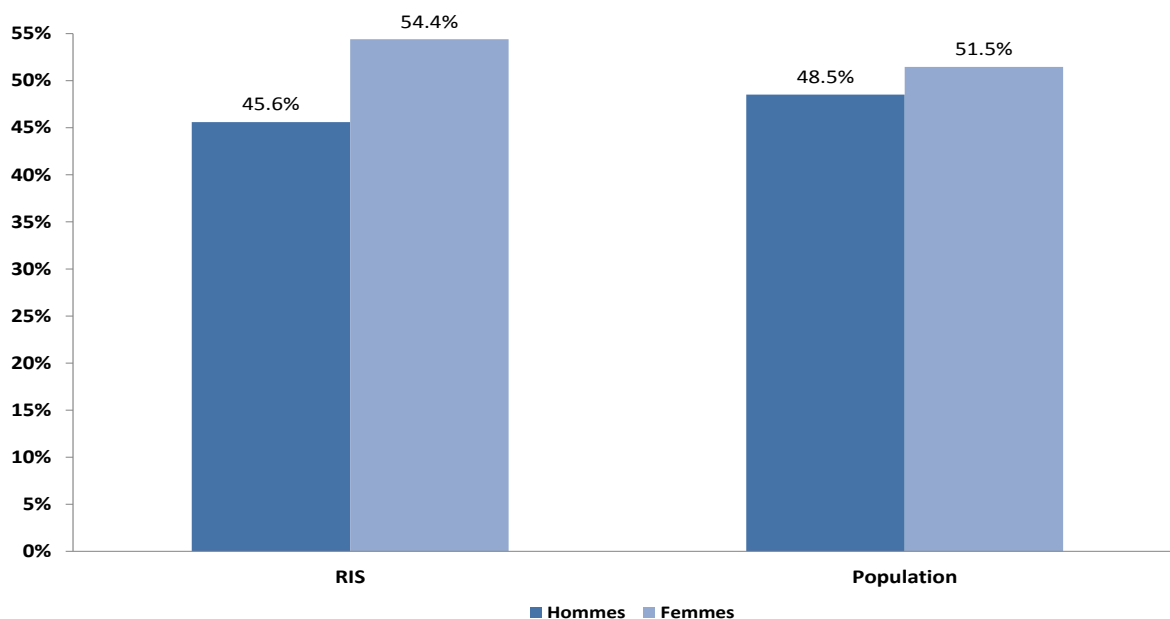
2.3. Bénéficiaires d’un revenu d’intégration sociale selon le sexe

Parmi les bénéficiaires d’un revenu d’intégration sociale nous savons que plus de la moitié sont des femmes⁸. La présence des femmes dans le revenu d’intégration sociale est d’ailleurs plus importante que leur proportion dans la population du royaume (54,4% au revenu d’intégration sociale versus 51,5% dans la population).

⁷ Une distribution théorique uniforme donnerait une médiane de 182 jours d’octroi.

⁸ Voir le bulletin statistique pour une analyse plus détaillée des profils des bénéficiaires d’un revenu d’intégration sociale selon le sexe.

Graphique 5 : répartition des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale et de la population belge selon le sexe – 2012



Si on s'intéresse en particulier aux bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale avec une durée d'octroi complète, le tableau ci-dessous nous indique que 61,6% d'entre eux étaient des femmes en 2012. Cette proportion est supérieure à leur présence dans le revenu d'intégration sociale sans distinction de durée. La proportion de femmes avec une durée d'octroi complète tend néanmoins à diminuer depuis 2003.

Tableau 4 : répartition des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon le type de durée d'octroi et le sexe

Durée complète	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Femmes	65.2%	65.0%	64.4%	64.7%	64.8%	64.5%	63.8%	62.6%	62.3%	61.6%
Hommes	34.8%	35.0%	35.6%	35.3%	35.2%	35.5%	36.2%	37.4%	37.7%	38.4%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Durée incomplète	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Femmes	52.8%	52.9%	52.3%	52.1%	52.5%	52.2%	50.4%	50.8%	51.0%	50.8%
Hommes	47.2%	47.1%	47.7%	47.9%	47.5%	47.8%	49.6%	49.2%	49.0%	49.2%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La répartition selon le sexe des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale avec une durée incomplète est plus égalitaire. En effet, il y avait 50,8% de femmes contre 49,2% d'hommes en 2012. Ici aussi nous observons une légère diminution de la proportion de femmes depuis 2003.

Nous savons déjà qu'il y a plus de femmes que d'hommes parmi les bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale et que celles-ci sont proportionnellement plus nombreuses que

les hommes à bénéficier d'une durée d'octroi complète. Comme le montre le tableau suivant, les femmes sont aussi plus souvent bénéficiaires d'un revenu d'intégration avec une durée complète que les hommes. En effet, 36,6% des femmes ont bénéficié d'un revenu d'intégration sociale de manière complète durant l'année 2012 contre seulement 27,1% des hommes.

Tableau 5 : répartition des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon le sexe et le type de durée d'octroi

Femmes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Durée complète	37.4%	38.6%	38.8%	39.2%	37.7%	37.1%	37.2%	36.4%	36.8%	36.6%
Durée incomplète	62.6%	61.4%	61.2%	60.8%	62.3%	62.9%	62.8%	63.6%	63.2%	63.4%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Hommes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Durée complète	26.2%	27.6%	27.7%	27.6%	26.6%	26.2%	25.5%	26.1%	26.8%	27.1%
Durée incomplète	73.8%	72.4%	72.3%	72.4%	73.4%	73.8%	74.5%	73.9%	73.2%	72.9%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le tableau suivant nous informe que les femmes ont également des durées d'octroi incomplètes en moyenne plus longues que celles des hommes.

Tableau 6 : durée moyenne d'octroi d'un revenu d'intégration sociale avec durée incomplète selon le sexe

Femmes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre moyen de jours d'octroi - durée incomplète	163	162	162	161	163	162	161	164	165	166
Hommes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre moyen de jours d'octroi - durée incomplète	150	152	153	153	151	149	151	156	157	157

En 2012, la durée d'octroi incomplète d'un revenu d'intégration sociale pour les femmes était de 166 jours en moyenne contre 157 jours pour les hommes.

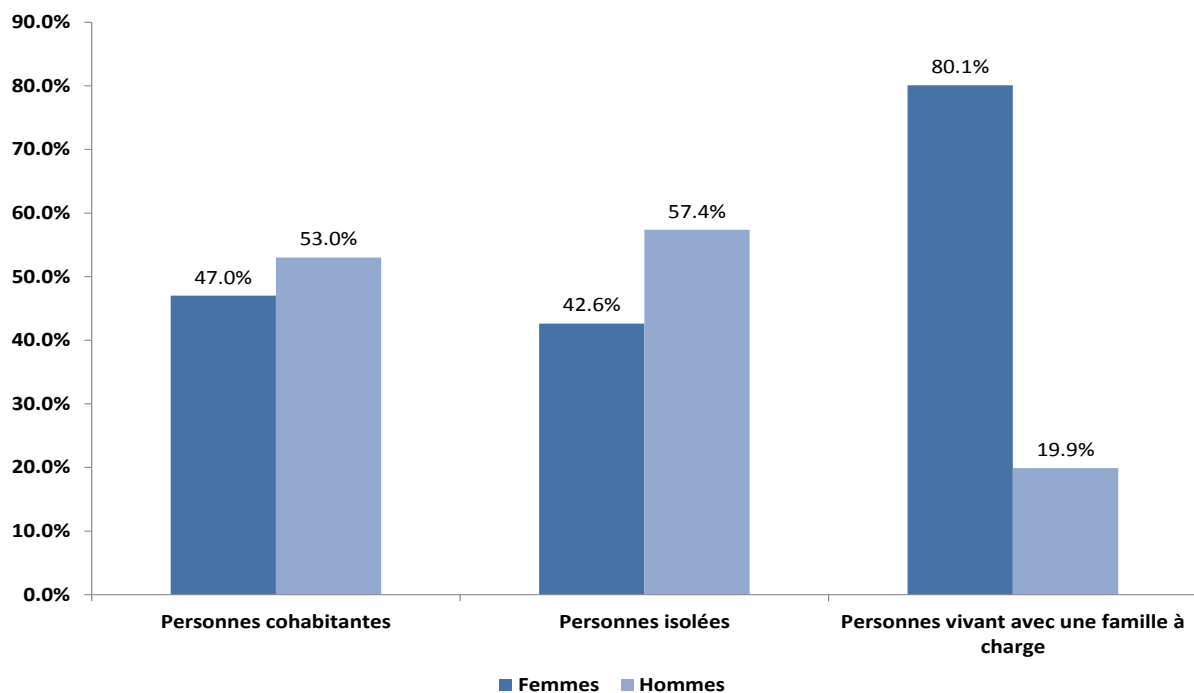
Dans les parties qui suivent, nous allons analyser de manière plus détaillée la répartition des bénéficiaires en durée complète et durée incomplète séparément pour les hommes et les femmes selon la catégorie familiale et l'âge.

2.4. Bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon le sexe et la catégorie familiale

Nous savons que les femmes avec un revenu d'intégration sont plus nombreuses que les hommes, qu'elles ont plus souvent que les hommes une durée d'octroi complète et que leur durée moyenne d'octroi incomplète est plus longue que celle des hommes.

Le graphique ci-dessous montre que parmi les bénéficiaires d'un revenu d'intégration en 2012, il y avait proportionnellement beaucoup plus de femmes avec une charge de famille⁹ que d'hommes. Ceci s'explique par le fait que cette catégorie comprend à la fois des personnes isolées (familles monoparentales) que des ménages de cohabitants (conjoints ou partenaires de vie) pour lesquels les dossiers sont le plus souvent ouverts au nom de la mère des enfants.

Graphique 6 : répartition des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon le sexe et la catégorie familiale – 2012



L'analyse détaillée de la répartition des durées d'octroi selon le sexe et la catégorie familiale permet de confirmer qu'au niveau de chacune des catégories familiales, les femmes ont plus souvent que les hommes une durée d'octroi complète et qu'elles ont des durées moyenne d'octroi incomplètes systématiquement plus longues que celles des hommes.

⁹ Pour rappel, la catégorie « personnes avec charge de famille » comprend tant des ménages de cohabitants (conjoints ou partenaires de vie) que des personnes isolées. Il n'est cependant pas possible de les distinguer au niveau de nos statistiques.

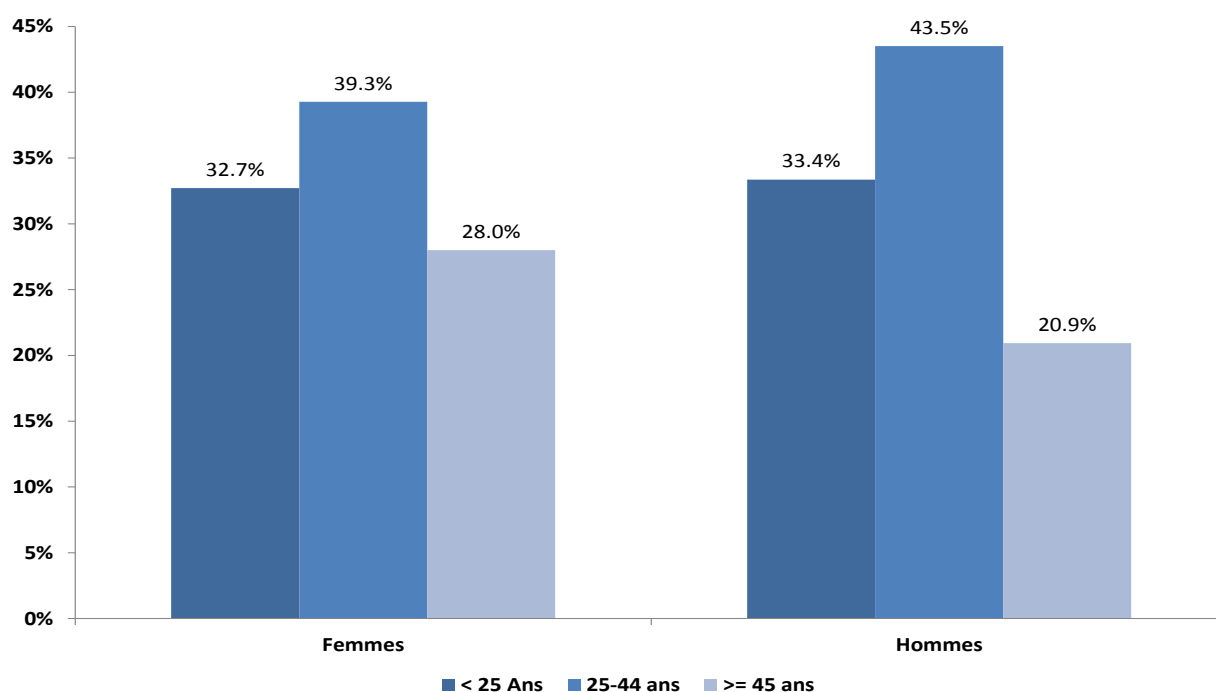
Tableau 7 : répartition des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon la durée d'octroi, le sexe et la catégorie familiale

Durée octroi		2006			2009			2012		
Catégorie	Sexe	Complète (%)	Incomplète (%)	Durée moyenne incomplète (jours)	Complète (%)	Incomplète (%)	Durée moyenne incomplète (jours)	Complète (%)	Incomplète (%)	Durée moyenne incomplète (jours)
		100%			100%			100%		
Cohabitant	Femmes	21.6%	78.4%	147	23.0%	77.0%	150	23.7%	76.3%	158
	Hommes	17.4%	82.6%	138	16.3%	83.7%	137	17.5%	82.5%	146
Isolé	Femmes	37.4%	62.6%	155	35.9%	64.1%	155	34.0%	66.0%	153
	Hommes	26.2%	73.8%	147	23.9%	76.1%	146	25.6%	74.4%	150
Charge de famille	Femmes	35.6%	64.4%	148	33.4%	66.6%	149	34.1%	65.9%	155
	Hommes	22.5%	77.5%	132	21.8%	78.2%	129	24.9%	75.1%	136

2.5. Bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale le sexe et l'âge

On observe peu de différence entre les distributions des femmes et des hommes bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon les tranches d'âge. Il y avait un peu plus de femmes dans la tranche des 45 ans et plus et un peu plus d'hommes dans la tranche des 25-44 ans en 2012.

Graphique 7 : répartition des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon le sexe et la tranche d'âge – 2012



D'une manière générale, nous constatons que la proportion de bénéficiaires avec une durée d'octroi complète augmente avec l'âge, quel que soit le sexe considéré. Alors qu'à peine

21,1% de femmes et 17,7% d'hommes âgés de moins de 25 ans bénéficiaient d'une durée d'octroi complète, ils sont respectivement 53,2% et 41,4% à bénéficier d'une durée d'octroi complète dans la tranche des 45 ans et plus en 2012. Par ailleurs, nous constatons que ce sont les bénéficiaires âgés de 25 à 44 ans qui ont les durées d'octroi incomplètes les plus courtes¹⁰.

L'analyse de la répartition des durées d'octroi – complètes et incomplètes – selon le sexe et la tranche d'âge nous apprend que la proportion de bénéficiaires avec une durée d'octroi complète augmente de manière plus prononcée avec l'âge pour les femmes que pour les hommes. L'impact de l'âge est donc plus prononcé chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 8 : répartition des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon la durée d'octroi, le sexe et la tranche d'âge

Durée octroi		2003			2008			2012		
Age	Sexe	Complète	Incomplète	Durée moyenne incomplète (jours)	Complète	Incomplète	Durée moyenne incomplète (jours)	Complète	Incomplète	Durée moyenne incomplète (jours)
		(%)	(%)		(%)	(%)		(%)	(%)	
		100%			100%			100%		
Min 25	Femmes	19.1%	80.9%	162	19.9%	80.1%	171	21.1%	78.9%	178
	Hommes	14.8%	85.2%	155	16.6%	83.4%	161	17.7%	82.3%	168
25-44 ans	Femmes	32.1%	67.9%	155	30.3%	69.7%	147	31.2%	68.8%	152
	Hommes	20.6%	79.4%	140	19.9%	80.1%	135	22.3%	77.7%	147
45 et plus	Femmes	52.4%	47.6%	169	54.7%	45.3%	165	53.2%	46.8%	161
	Hommes	43.6%	56.4%	157	43.3%	56.7%	150	41.4%	58.6%	150

2.6. Bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon les clusters de taille

Pour rappel, les 589 CPAS de Belgique ont fait l'objet d'un regroupement (cluster) en fonction de la taille de la population des communes. Quatre clusters de communes ont été définis comme suit:

- *cluster des communes de petite taille (CT1):* communes dont la population ne dépasse pas 15.000 habitants ;
- *cluster des communes de taille moyenne (CT2):* communes dont la population est comprise entre 15.001 et 50.000 habitants ;

¹⁰ Une durée d'octroi incomplète en moyenne plus longue pour les jeunes de moins de 25 ans s'explique en partie par le fait que cette tranche d'âge compte 37% d'étudiants qui peuvent être amenés par les CPAS à travailler durant les vacances scolaires. Ces étudiants ne bénéficient donc pas du revenu d'intégration de manière complète durant l'année et influencent à la hausse la durée incomplète moyenne. Néanmoins, après exclusion des étudiants, la durée d'octroi incomplète moyenne était de 167 jours pour les femmes et de 160 jours pour les hommes, soit toujours supérieure aux autres durées moyennes selon l'âge.

- *cluster des communes de grande taille (CT3)*: communes dont la population est comprise entre 50.001 à 150.000 habitants;
- *cluster des cinq grandes villes (CT4)*: communes dont la population est supérieure à 150.000 habitants (Anvers – Bruxelles – Charleroi – Gand – Liège).

Tableau 9 : répartition des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale selon la durée d'octroi, le sexe et le type de cluster

Durée octroi		2003			2008			2012		
Cluster	Sexe	Complète	Incomplète	Durée moyenne incomplète (jours)	Complète	Incomplète	Durée moyenne incomplète (jours)	Complète	Incomplète	Durée moyenne incomplète (jours)
		(%)	(%)		(%)	(%)		(%)	(%)	
		100%		100%		100%		100%		
CT1	Femmes	31.9%	68.1%	146	26.9%	73.1%	143	24.7%	75.3%	146
	Hommes	21.4%	78.6%	132	17.7%	82.3%	127	17.5%	82.5%	135
CT2	Femmes	34.6%	65.4%	147	31.5%	68.5%	150	30.9%	69.1%	154
	Hommes	22.4%	77.6%	137	21.5%	78.5%	138	21.6%	78.4%	144
CT3	Femmes	38.5%	61.5%	161	38.7%	61.3%	165	38.4%	61.6%	169
	Hommes	27.8%	72.2%	152	26.7%	73.3%	151	28.2%	71.8%	159
CT4	Femmes	33.7%	66.3%	173	37.8%	62.2%	163	38.6%	61.4%	166
	Hommes	24.4%	75.6%	153	27.2%	72.8%	149	29.4%	70.6%	159

Le tableau ci-dessus nous montre que la proportion de bénéficiaires, tant féminin que masculin, avec une durée d'octroi complète est plus élevée dans le cluster des communes de grande taille (CT3) et celui des cinq grandes villes (CT4) et que les durées moyennes d'octroi incomplètes sont les plus longues dans ces clusters par rapport aux deux autres en 2012. Cette situation diffère de celle observée en 2003 lorsque peu de différences étaient observées d'un cluster à l'autre.

Plus de chiffres ?

Ce focus n'aborde que quelques chiffres clés des bénéficiaires d'une mesure financée par le SPP IS. Vous trouverez également d'autres chiffres intéressants par région, province, arrondissement et commune par classe d'âge, selon le sexe, la nationalité, la catégorie ou le statut sur notre site Internet. Outre de nombreux tableaux téléchargeables, vous trouverez également nos autres publications statistiques.

Renseignements complémentaires ?

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service « communication », au numéro suivant : 02/508.85.86 ou via notre site web : <http://www.mi-is.be/be-fr/contact>

Mention de la source

SPP IS – Intégration sociale

Colophon

Rédaction et coordination :

Frédéric Swaelens et Alain Dupont - Service Etudes

Éditeur responsable :

Julien Van Geertsom, Boulevard Roi Albert II 30, 1000 Bruxelles

Septembre 2013